



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

33 COM

Distribution limitée

WHC-09/33.COM/INF.5A.2

Paris, 11 Mai 2009

Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial
Trente-troisième session

Séville, Espagne
22-30 juin 2009

5A: Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

INF.5A.2 : Rapport de la Fondation nordique pour le patrimoine mondial sur ses activités en 2008

RÉSUMÉ

Ce document présente brièvement les antécédents de la Fondation nordique pour le patrimoine mondial, et décrit les avancements de cette fondation.

Ce document contient deux parties :

Partie I : contexte de l'instauration de la Fondation nordique pour le patrimoine mondial

Partie II : objectifs et activités de la Fondation nordique pour le patrimoine mondial

Projet de décision : 33 COM INF5A.2

I. Contexte

1. Le Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO) a été créé en 1996. Son objectif : soutenir la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* dans les Pays Nordiques et assister le Comité du patrimoine mondial pour le suivi de la Stratégie globale. Selon la recommandation d'une évaluation externe réalisée en 2001, et conformément à l'article 17 de la *Convention*, ce Bureau est devenu une Fondation (la NWHF) en 2002. La création de cette Fondation a été soutenue par les gouvernements nordiques et est en conformité avec les principes et directives pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO, tels qu'adoptés par la Conférence générale (**33C/Résolution 90**).
2. La Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 32e session, en octobre 2003, a décidé (**32 C/Résolution 36**), sur recommandation du Conseil exécutif de l'UNESCO (**166 EX/Décision 3.4.4**), d'accorder à la Fondation le statut de **centre régional sous l'égide de l'UNESCO (centre de catégorie II)** et a autorisé le Directeur général à signer un accord de coopération avec la Fondation. L'accord entre l'UNESCO et la NWHF précise que le maintien de son statut de centre régional sous l'égide de l'UNESCO sera soumis à un examen périodique sur la base d'une évaluation indépendante effectuée avant la fin de 2008, qui représente la fin de l'accord initial. Cette évaluation a été effectuée en 2007. Le renouvellement de l'Accord entre l'UNESCO et la Norvège a été soumis à une décision de la 179e session du Conseil exécutif de l'UNESCO concernant le renouvellement du statut de centre régional sous l'égide de l'UNESCO accordé à la Fondation. Un nouvel accord entre l'UNESCO et le gouvernement norvégien entrera en vigueur pour les six prochaines années, conformément à la stratégie à moyen terme de l'UNESCO.
3. Pour la période 2006-2008, le Conseil administratif de la NWHF a adopté une ligne de conduite leur permettant de suivre les orientations de la mission du Patrimoine mondial de l'UNESCO et de la Stratégie globale. Conformément à l'accord renouvelé concernant le NWHF conclu par l'UNESCO et le gouvernement norvégien et signé à Paris en octobre 2008, le Conseil a adopté une nouvelle Stratégie pour la période 2009-2014, en insistant sur ses principaux objectifs :
 1. Promouvoir une liste du patrimoine mondial plus équilibrée conformément à la Stratégie globale adoptée par le Comité du patrimoine mondial, en soutenant les projets du Patrimoine mondial qui encourage le développement durable ;
 2. Intensifier la mise en œuvre de la *Convention* chez les décideurs comme chez les professionnels de la protection et de la conservation du Patrimoine mondial, en développant une connaissance approfondie et avisée du Patrimoine mondial, du développement durable et de leurs enjeux.
 3. Encourager le développement de démarches novatrices relatives au Patrimoine mondial et au développement durable.
4. Le Conseil d'administration de la NWHF compte sept membres parmi lesquels cinq représentent les pays nordiques et un l'UNESCO. L'UNESCO n'est pas juridiquement responsable de la Fondation et n'est en aucun cas responsable de sa gestion, de son financement ou autre, mais peut contribuer à ses activités. Le Conseil administratif est nommé pour une période de quatre ans (2008-2012). La Fondation reçoit son

financement annuel de base du gouvernement norvégien. Toutes les initiatives de la Fondation sont coordonnées avec le Centre du patrimoine mondial pour éviter la duplication des efforts. Pour s'assurer que les priorités fixées par le Comité du patrimoine mondial soient traitées et pour garantir la transparence de toutes les initiatives de la NWHF, le Comité du patrimoine mondial reçoit un rapport annuel sur les activités de la Fondation.

II. Objectifs et activités

5. La NWHF contribue aux stratégies à moyen terme de l'UNESCO, en particulier pour la mise en œuvre d'instruments normatifs dans le domaine de la culture et l'amélioration des liens entre culture, renforcement des compétences et partage des connaissances. La Fondation poursuit les buts suivants : (a) agir comme point focal pour coordonner les Pays Nordiques dans leurs efforts collectifs pour se conformer aux intentions et aux exigences de la *Convention* ; (b) soutenir le Centre du patrimoine mondial en facilitant l'apport d'expertise technique, en diffusant l'information et en contribuant à des projets novateurs, toujours à l'appui de la *Convention* et de la Stratégie globale du Comité du patrimoine mondial ; et (c) mobiliser des fonds provenant de sources bilatérales, multilatérales et privées, et faciliter l'assistance envers les efforts de conservation du patrimoine naturel et culturel dans les pays en développement.
6. En tant que **point focal pour les pays nordiques**, la NWHF a un rôle de conseil auprès des États parties nordiques, des gouvernements locaux et autres groupes intéressés. La NWHF facilite la coopération régionale dans les pays nordiques en coordonnant les Rapports périodiques et autres activités du patrimoine mondial, et cherche aussi à renforcer la sensibilisation à la *Convention du patrimoine mondial* parmi les experts du patrimoine, les décideurs et le grand public.
 - Principales activités en 2008 : production et diffusion d'une Lettre d'information sur le Patrimoine mondial à tous les gestionnaires de sites nordiques ; rôle consultatif des sites nordiques du Patrimoine mondial, de leurs autorités ainsi que du grand public.
7. La NWHF soutient la mise en œuvre de la **Stratégie globale** (1994) du Comité du patrimoine mondial en augmentant les fonds accordés aux projets et programmes du Patrimoine mondial concernant les pays en développement sous-représentés sur la Liste du patrimoine mondial.
 - Principales activités en 2008 : soutien technique et financier au Fond Africain du Patrimoine mondial et soutien continu aux candidatures du patrimoine naturel ; une étude de faisabilité sur le tourisme durable comme outil de développement par le Ministère des Affaires étrangères de Norvège ; participation, en tant que partenaire privilégié du Patrimoine mondial de l'UNESCO, au Plan Tourisme.
8. En **collectant des fonds** provenant de sources bilatérales, multilatérales et privées pour soutenir les efforts de conservation du patrimoine mondial culturel et naturel, la NWHF cherche à se tenir régulièrement au courant de la politique générale en matière de donations et à accroître la sensibilisation aux questions de développement liées à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*.

Fonds collectés pour des projets en 2008 (en milliers)

Projet / Activité	Partenaire	NOK	USD ¹
Processus Environnementaux : Encourager les participants issus des pays en voie de développement à assister à la 32 ^{ème} réunion du Comité du Patrimoine mondial.	UNESCO/ WHC/ Gouvernement norvégien	200 000	31 000
FK Norvège : une étude de faisabilité sur un programme d'échange entre les équipes du NWHF et du AWHF.	FK Norvège/ Fond Africain du Patrimoine mondial	49 000	7 500
Total		249 000	38 500

¹ 1 USD = 6,6 NOK